Ville de Pointe-à-Pitre

Plan Local d'Urbanisme



5C1. Réseau Eau potable

Aout 2013

VILLE DE POINTE-A-PITRE

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES SANITAIRES

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

1 – CONSIDERATIONS GENERALES

La ville de Pointe-à-Pitre est alimentée en eau potable par les conduites d'adduction de Vernou de Belle Eau Cadeau et Bras David.

Elle fait partie des deux syndicats intercommunaux dans le cadre desquels elle règle ses problèmes d'alimentation et de distribution d'eau potable.

Le syndicat général d'alimentation en Eau Potable et Assainissement fournit au Syndicat d'Eau et d'Assainissement de Pointe-à-Pitre – Abymes de l'eau captée à vernou et à Capesterre (Belle Eau Cadeau).

La conduite dite de Vernou traverse les territoires de Petit-Bourg, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre, Abymes, Gosier, dessert partiellement ou totalement ces communes et ce jusqu'à Sainte-Anne.

La conduite dite de Belle-Eau Cadeau part du captage à Capesterre traverse les territoires de Capesterre, Goyave, Petit-Bourg, dessert ces communes continue par Baie-Mahault et aboutit aux réservoirs alimentant Pointe-à-Pitre et Abymes (Duthau, Chauvel, Petit-Pérou et Miquel).

Le syndicat d'Eau et d'Assainissement de Pointe-à-Pitre – Abymes possède aussi son réseau d'adduction propre en provenance de Bras David qui alimente gravitairement et directement en eau brute la station de traitement d'eau potable située sur le morne Miquel, au Sud de Grand-Camp et desservant le centre traditionnel de Pointe-à-Pitre et les nouveaux quartiers Est.

2 – SITUATION ACTUELLE DU RESEAU

2.1 - Les réservoirs

L'alimentation en eau potable de Pointe-à-Pitre se fait à partir des trois réservoirs couvrant l'ensemble de la ville. Ces réservoirs desservent de plus les quartiers des Abymes agglomérés à la ville de Pointe-à-Pitre.

Dénomination	Pressions disponibles	Capacité m3	Communes desservies
Miquel	2 bar	8 000	P-à-P
Chauvel	5 bar	2 000	P-à-P / Abymes
Duthau	3 bar	4 000	P-à-P
Capacité totale de stockage		14 000	

2.2 - Réseau de distribution

L'ensemble du réseau fonctionne en gravitaire et dessert l'ensemble du territoire communal à partir des trois réservoirs.
Le réservoir de Miquel dessert l'ensemble des quartiers de la rénovation urbaine de Pointe-à-Pitre (Gabarre, Lauricisque, Bergevin, Mortenol, Hôtel de ville et toute la vieille ville.

Le réservoir de Duthau dessert la zone Sud-Est de Pointe-à-Pitre.

Le réservoir de Chauvel dessert quelques immeubles situés en limite de Pointe-à-Pitre et Abymes.

2.3 - Fonctionnement du réseau

Le réseau connaît actuellement des problèmes liés à son ancienneté (30 ans en moyenne) et à la corrosion de certaines conduites d'adduction situées dans la nappe phréatique. Des problèmes de fuites sont également dus au fait qu'une partie du réseau est installé dans des terrains compressibles non entièrement stabilisés.

3 – SITUATION FUTURE

Compte tenu de l'évolution démographique à moyen terme et de la reconquête permise par les grosses opérations de rénovation urbaine, la population totale de Pointe-à-Pitre peut se situer à l'horizon 2015-2020 à 25.000 habitants, en adoptant une consommation moyenne de 350 l par habitants (tous besoins confondus) et par jour et un pourcentage de fuites dues à la vétusté du réseau de 30% environ, les besoins futurs peuvent être évalués à 12.500m3/jour.

Les ressources actuelles couvrent donc les besoins à moyen terme.

Il sera tout de même nécessaire de mener des actions dans l'avenir afin d'améliorer les conditions générales de fonctionnement du réseau (entretien, rénovation…).



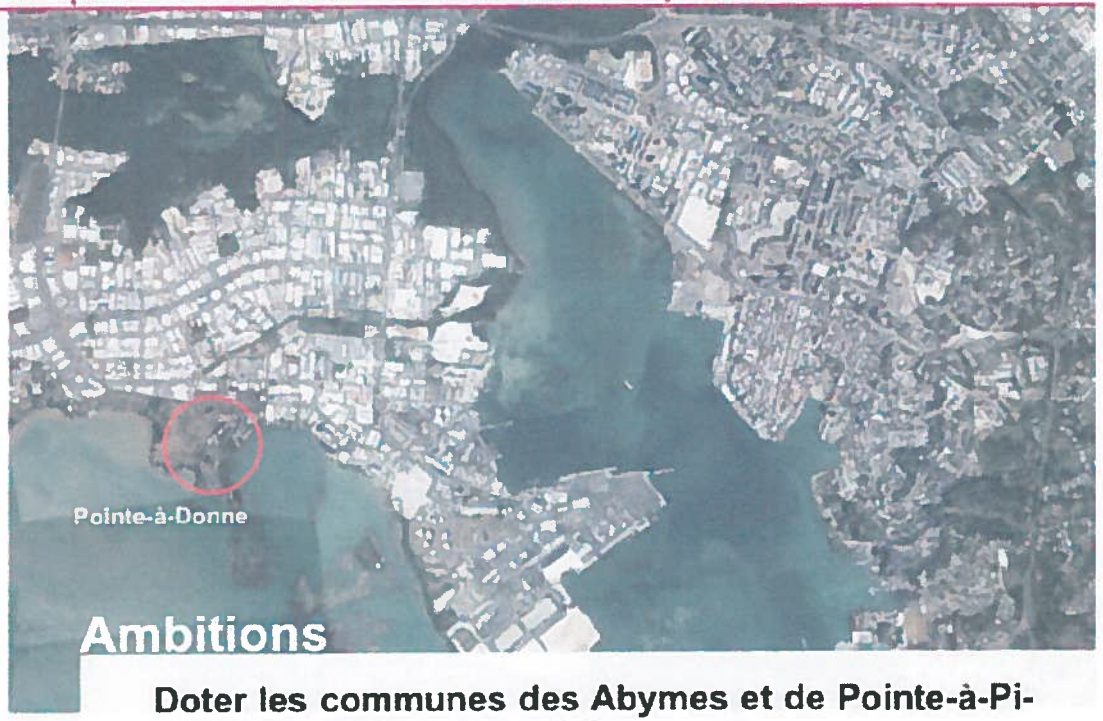
Projet de construction de la nouvelle station d'épuration des eaux usées de Cap Excellence

doter le territoire d'un système d'assainissement

Le Conseil Régional et Cap Excellence, en conformité avec le Schéma d'Aménagement Régional et le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, ont confirmé le choix du site de Pointe-à-Donne à Jarry Ville de Baie-Mahault pour implanter la nouvelle Station d'épuration de la Communauté d'Agglomération. Cette implantation a été choisie après la réalisation d'une étude comparative qui portait sur quatre sites.

La station a été construite en 1981. C'est la raison pour laquelle quatre priorités semblent s'imposer à Cap Excellence pour améliorer le système d'assainissement actuellement en service. Il s'agit :

- De la loi sur l'eau de Janvier 1992,
- Des lois Grenelle 1 et 2,
- D'acheminer l'augmentation des effluents de Cap Excellence et de l'ensemble de Jarry - Houelbourg Moudong - Arnouville, soit environ (120 000 Equivalents - Habitants),
- D'intégrer la réalisation de nouveaux quartiers d'habitat, et d'équipements structurants



Doter les communes des Abymes et de Pointe-à-Pitre d'un système d'assainissement:

- **Efficace et durable**
- **Adapté aux besoins futurs (Rénovations urbaines, RHI de Vieux Bourg, Zones d'activités économiques, Lotissements, Nouveaux CHU et centre Gérontologique, Aéropôle tertiaire)**

Conception-Réalisation URBS

Projet de construction de la nouvelle station d'épuration des eaux usées de Cap Excellence

doter le territoire d'un système d'assainissement

La nouvelle Station d'Epuration

L'opération s'inscrit dans la continuité du programme pluriannuel des travaux d'assainissement lancé dans le cadre du schéma directeur d'assaissement

Cette station d'épuration devra avoir une capacité de 120 000 EH en raison:

- **de la nécéssité d'augmenter la capacité de traitement des eaux usées de l'agglomération Abymes-Pointe - à - Pitre dont les besoin sont estimés à 90 000EH**
- **de la prise en compte des secteurs Jarry / Houelbourg Ville de Baie Mahault et Arnouville, commune de Petit-Bourg dont les besoins sont estimés à 30 000 EH**



Plan Masse du projet, Pointe à Dône, Jarry

Postes de dépenses relatifs à l'opération

- **POSTE 1 : Terrain à acquérir**
- **POSTE 2 : Etudes Pré-Op & Opérationnelles**
- **POSTE 3 : Travaux**
- **POSTE 4: Assistance Maitrise d'Ouvrage**

Conception-Réalisation UR BIS



Projet de construction de la nouvelle station d'épuration des eaux usées de Cap Excellence

doter le territoire d'un système d'assainissement

Coût prévisionnel d'investissement

Travaux	Coûts
Terrain	3 500 000,00 € ht
Etudes	1 594 000,00 € ht
Travaux	41 506 500,00 € ht
Rémunération Mandat	1 508 487,00 € ht
TOTAL	**48 108 987,00 € ht**

Plan prévisonnel de financement

Nature	Montant
Europe (Feder)	26 764 865,00 € ht
Etat - Région	8 922 500,00 € ht
Département (Foncier)	3 500 000,00 € ht
Cap Excellence	8 921 622,00 € ht + tva
TOTAL	48 108 987,00 € ht

Conception-Réalisation URBIS